

# Editorial

Chers amis

Depuis quelques mois nous avons engagé des travaux d'aménagement de notre centre bourg nécessaires pour l'identité de notre commune. D'ores et déjà, je remercie l'ensemble des habitants et plus particulièrement les riverains qui font preuve de patience et respect envers les entreprises qui travaillent au quotidien sur le site.

Côté lotissement, la première tranche des Erables n'a à ce jour plus de parcelles disponibles. Les travaux de la deuxième tranche sont en cours et les lots (19) seront disponibles à la vente courant juillet 2010. Lors du vote du budget (séance du 29 mars 2010) et afin de maintenir notre capacité d'autofinancement, le conseil a décidé une évolution des taux d'imposition. En résulte une hausse moyenne annuelle de 6 euros pour un locataire et de 11 euros pour un propriétaire. Cette augmentation reste modérée vu l'ensemble des travaux qui se dessine actuellement.

L'école Saint Pierre devrait compter une classe supplémentaire à la rentrée 2010. Merci aux membres de l'OGEC qui donnent de leurs temps pour l'élaboration de ce projet qui va pour moi au delà de la gestion au quotidien.

Terminons en remerciant toutes les associations qui œuvrent pour le dynamisme de notre commune et qui offrent des services à l'ensemble de la population. Et n'oublions pas le comité des fêtes qui a choisi une nouvelle fois de rassembler l'ensemble des Bazogaises et Bazogais les 28 et 29 août prochain.

Venez nombreux

*Le Maire*  
**Laurent BENETEAU**



## Sommaire

- 1 Editorial
- 2 à 10 Réunions du conseil municipal
- 11 à 14 La vie des associations
- 15 à 19 Infos diverses
- 19 à 20 Infos générales

Directeur de la Publication : M. le Maire.  
Responsable de la commission : Philippe Guery.  
Membres de la commission communication :  
Maryvonne Villeneuve, Adeline Girardeau,  
Eric Bulteau, Dominique Péault,  
Jacqueline Brousseau.

Nombre d'exemplaires : 500.

Conception & impression :  
IMPRIMERIE 2000



BP 10232  
ZI Nord 85600 Montaigu  
Tél. 0820 222 264

Couverture imprimée sur papier non chloré.  
Intérieur du bulletin imprimé avec  
des encres végétales,  
sur papier 100 % recyclé.



L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est  
labellisée IMPRIM'VERT.

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2010

# Réunions du conseil

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 14 décembre 2009

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 14 décembre 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

### FINANCES

- Le Conseil accorde une subvention de 90 € au P'tit Musée pour le portage du bulletin et 90 € au Club de l'Amitié pour le portage du calendrier du tri, des fêtes et l'invitation aux Vœux du Maire.
- Tarifs des locations de salles pour 2010 : le Conseil vote une augmentation de 3% ; les tarifs sont consultables en Mairie et sur le site Internet.
- Tarifs Cimetière pour 2010 :

Durée	Concession	Prix
15 ans	2 m <sup>2</sup>	50 €
	4 m <sup>2</sup>	100 €
30 ans	2 m <sup>2</sup>	100 €
	4 m <sup>2</sup>	200 €
15 ans	Columbarium	40 €
30 ans	Columbarium	80 €
Redevance unique	Cavurne	300 € lors du 1 <sup>er</sup> achat
Taxe	Lors d'un dépôt ou d'un retrait d'urne en dehors du 1 <sup>er</sup> achat quel que soit le type de concession	15 €
Taxe	Lors de l'utilisation du Jardin du Souvenir	15 €

- Indemnités des agents recenseurs  
Le Conseil vote une indemnité de 70 € pour Aimée DESFONTAINES et 1050 € pour Marie-Jo LOISEAU.
- Acquisition de terrains : le Conseil décide d'acquérir les parcelles C 218 d'une contenance de 145 m<sup>2</sup>, C 220 d'une contenance de 8240 m<sup>2</sup> et C 227 d'une contenance de 1375 m<sup>2</sup> au prix de 4 € le m<sup>2</sup>.
- Agrandissement de l'Ecole Saint Pierre : Le Conseil autorise ces travaux sur une partie de la parcelle C 1176 d'une contenance totale de 3527 m<sup>2</sup> ; étant entendu que les frais de bornage seront à la charge de l'Alouette du Bocage.

## Séance du 25 janvier 2010

### CONVENTION DU SYDEV – Opération d'éclairage Route de la Patricière

- Le Conseil accepte la convention avec le SYDEV pour l'opération d'éclairage Route de la Patricière avec une participation financière de la commune pour 9164.00 €. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention. Les travaux sont programmés pour mars 2011.
- Maintenance Eclairage Public 2010 : le Conseil accepte la convention avec le SYDEV avec une participation financière de la commune pour 1875.80 €.

### AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Le Conseil Municipal demande au Département une subvention dans le cadre de l'aménagement du Centre Bourg concernant les travaux estimés ci-après :

- Amorce de la Rue des Mauges pour ..... 44 845.50 € H.T.,
- Amorce de la Rue d'Anjou pour ..... 47 027.40 € H.T.
- Rue de la Vendée pour ..... 263 274.90 € H.T.
- Place de l'Eglise pour ..... 141 948.98 € H.T.

Le Conseil demande dans le même temps une subvention pour le suivi des travaux : 5% pour la tranche supérieure à 300 000 €.

Le Conseil demande également la subvention Amendes de Police Rue de la Vendée Centre et Rue de la Vendée du Centre au Pont de Bazoges.

### PLAN LOCAL DE L'HABITAT

Monsieur le Maire présente le PLH établi par la Communauté de Communes de Saint Fulgent.

### INFOS DIVERSES

- Le Conseil poursuit sa réflexion sur le projet de l'Unité de Vie.
- 6 février : réunion de la Commission Bâtiments à 9h30.
- 24 mars à 14h à la salle des Mottais : après-midi du Conseil Municipal des Enfants avec les personnes âgées.
- Réunion du CCAS le 15 février à 18h30.
- Goûter du CCAS le samedi 27 février à 14h45.
- Réunion de la Commission Finances le lundi 8 mars à 18h30.
- Vote du budget le lundi 29 mars.

La séance est levée à 21h00

**Prochaine séance du conseil municipal :  
le lundi 22 février 2010**

## Séance du 1<sup>er</sup> mars 2010

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 25 janvier 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 25 Janvier 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour la déclaration d'intention d'aliéner concernant la parcelle D369p. Le Conseil accepte à l'unanimité.

#### **DIA D 369p**

Le Conseil Municipal décide de lever son droit de préemption sur la parcelle D369p, lieu-dit Les Nouelles.

#### **ACQUISITION DE TERRAINS**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les terrains cadastrés C 218, C 220 et C 227 appartenant aux Consorts PETIOT au prix de 4 € le m<sup>2</sup> (3.52 € +0.48 € d'indemnité d'éviction).

Les membres présents autorisent le Maire à signer toutes pièces concernant cette affaire.

#### **CONVENTION DEFIBRILLATEUR**

Une convention est conclue pour une période de 3 ans pour la mise à disposition gratuite à la Commune par la Communauté de Communes d'un défibrillateur installé dans la salle des Mottais.

#### **NOMINATION DE RUES**

Le Conseil Municipal nomme la Rue des Charmes dans le lotissement Les Erables 2 et le chemin des Cassis après le chemin des Vignes en partant de la Rue de la Foliette.

#### **BATIMENT TECHNIQUE**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le bâtiment appartenant à Mr et Mme BAUBRY Camille cadastré C 1138 pour 1614 m<sup>2</sup> et C 1246 pour 410 m<sup>2</sup> au prix de 62 000 € (soixante deux mille euros). Les membres présents autorisent le Maire à signer toutes pièces concernant cette affaire.

#### **INFOS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un contrat d'intervention a été signé avec Mr LESAGE consultant en assurances, pour établir un cahier des charges et des documents administratifs, dans le but de minimiser le coût des cotisations.
- Une convention est signée avec ERDF pour la décoration du poste de transformation Rue de Bel Air, suite à la proposition des membres du Conseil Municipal des Jeunes.
- Le Conseil organise les permanences des élections régionales du 14 et du 21 Mars.
- Création d'une Unité de Vie : la réflexion se poursuit.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h55.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :**  
**lundi 15 mars 2010 à 18h30 suivie à 19h00**  
**de la réunion de la Commission des Finances**

# Réunions du conseil

**Séance du 15 mars 2010**

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 1<sup>er</sup> mars 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 1<sup>er</sup> Mars 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour la déclaration d'intention d'aliéner concernant la parcelle D 1030. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### **Déclaration d'Intention d'Aliéner Parcelle cadastrée D 1030**

Le Conseil Municipal décide de lever son droit de préemption sur la parcelle D1030, Rue de la Vendée.

### **Marché de viabilisation du Lotissement Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche**

Le Conseil décide d'attribuer le marché de viabilisation du Lotissement Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche à l'entreprise MIGNE/SOFULTRAP, 25, Rue du Stade 85600 La Boissière de Montaigu, pour un montant H.T. de 79 141.43 €, soit 94 653.15 € TTC, offre la mieux disante. Les membres présents autorisent le Maire à signer toutes pièces concernant cette affaire.

### **Prix de vente du terrain Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche**

Le Conseil décide de maintenir le prix de vente du terrain du Lotissement Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche à 35.00 € H.T., la TVA en plus à la charge de l'acquéreur.

### **Convention SYDEV- Effacement d'une Ligne HTAA Les Erables 2<sup>ème</sup> tranche**

Le Conseil accepte la participation de la commune pour un montant de 10 000 €, concernant l'effacement du réseau électrique sur la 2<sup>ème</sup> tranche du Lotissement Les Erables.

### **Vote des taux d'imposition de l'année 2010**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 6% les taux d'imposition, après un vote à bulletin secret ( 9 voix pour 6% et 6 voix pour 5%).

Taux 2010 : Taxe d'habitation : 19.13

Taxe foncière bâti : 21.75

Taxe foncière non bâti : 50.85

### **Vote des subventions**

Le Conseil décide d'attribuer une subvention de 500 € au budget du CCAS et :

- Comité des Fêtes-Feu d'artifice.....	400.00
- Génétique Action Téléthon.....	100.00
- Assistantes Maternelles.....	200.00
- Centre Périscolaire .....	26000.00
- Portage du bulletin .....	360.00
Soit un total de .....	27060.00

### **INFOS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le Conseil du suivi des travaux Rue de la Vendée.
- Travaux au Périscolaire : la réflexion se poursuit.
- Création d'une Unité de Vie : la réflexion se poursuit.
- Prochaine réunion du CCAS le jeudi 25 mars à 18h30.

L'ordre du jour étant achevé,  
la séance est levée à 21h20

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
lundi 29 mars à 19h00**

## Séance du 29 mars 2010

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 15 mars 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 15 Mars 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

#### Compte Administratif et Compte de Gestion 2009

##### • Budget Général

Le Conseil approuve les résultats de l'année 2009 comme suit :

Excédent de fonctionnement : ..... 117 987.67 €

Excédent d'investissement : ..... 122 145.81 €

soit un excédent total de : ..... 240 133.48 €

##### • Budget Lotissement Les Oranchères

Le Conseil approuve les résultats de l'année 2009 comme suit :

Excédent de fonctionnement : ..... 23 175.00 €

Excédent d'investissement : ..... 8 946.22 €

Soit un excédent total de : ..... 32 121.22 €

##### • Budget Lotissement L'Erable

Le Conseil approuve les résultats de l'année 2009 comme suit :

Déficit d'investissement : ..... 319 356.11 €

Excédent de fonctionnement : ..... 0 €

Soit un déficit total de : ..... 319 356.11 €

#### Budget 2010

##### • Budget Général

Fonctionnement Dépenses : ..... 579 430.08 €  
et même somme en recettes

Investissement Dépenses : ..... 869 398.38 €  
et même somme en recettes

##### • Budget Lotissement Les Oranchères

Fonctionnement Dépenses : ..... 178 097.74 €  
et même somme en recettes

Investissement Dépenses : ..... 94 000.00 €  
et même somme en recettes

##### • Budget Lotissement Les Erables

Fonctionnement Dépenses : ..... 815 488.00 €  
et même somme en recettes

Investissement Dépenses : ..... 567 114.11 €  
et même somme en recettes

#### Demande de subvention pour l'Aménagement du Centre Bourg

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'Assemblée Nationale, en l'occurrence Mme Véronique BESSE, afin d'obtenir une subvention de 15 000 € pour

compléter le financement de l'aménagement du Centre Bourg, et en particulier la Place de l'Eglise.

#### Indemnité 4<sup>ème</sup> Adjoint

Le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité de Jean-François YOU, à savoir 8.25% de l'indice 1015, soit 312.06 € brut mensuel.

#### Sydev-Eclairage Public suite à l'audit

Le Conseil Municipal adopte la convention avec le Sydev pour la remise à niveau de l'éclairage dans le but d'améliorer la qualité et la consommation

Pour l'année 2010, la participation de la commune est estimée à 4997.00 € avec le remplacement de 14 lanternes

Pour l'année 2011, la participation de la commune est estimée à 3487.00 € avec le remplacement de 16 lanternes.

#### Sydev- Effacement des réseaux Article 8 Poste Bourg

Le Conseil Municipal adopte la convention du Sydev dans le cadre de l'aménagement du Centre Bourg, à savoir :

- Réseaux électriques : participation de la commune pour 17 486.00 €.
- Réseau éclairage, génie civil pour 339.00 €.
- Génie civil du réseau téléphonique pour 22 444.00 €, soit un total de 40 269.00 €.

#### Sydev-Sécurisation des réseaux Rue de la Vendée

Le Conseil Municipal adopte la convention du Sydev dans le cadre de l'aménagement du Centre Bourg, à savoir :

- Génie civil du réseau téléphonique pour 23 522.00 €.

#### Terrain Rue de Bel Air

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle Rue de Bel Air C 688 pour 481 m<sup>2</sup> au prix de 5 € le m<sup>2</sup>.

#### INFOS DIVERSES

- Travaux au Périscolaire : la réflexion se poursuit.
- Création d'une Unité de Vie : il est envisagé de visiter quelques sites.
- Prochaine réunion de la commission Bâtiments le 12 Avril à 19h00.

L'ordre du jour étant achevé,  
la séance est levée à 21h15.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :**  
**lundi 3 mai à 19h00**

# Réunions

## du conseil

### Séance du 3 mai 2010

#### APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 29 Mars 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

#### AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG- Demande de subventions

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention

- à la Région dans le cadre du Fonds Régional de Solidarité Communale pour la réhabilitation du Centre Bourg,
- au FISAC – Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce – pour créer les conditions favorables au maintien et au développement du tissu commercial du Centre Bourg.

#### LOTISSEMENT LES ERABLES 2– Modificatif n° 1

Le Conseil décide de demander de

- modifier le parcellaire du lot n° 23 en réduisant de 1 ml la limite Nord de la parcelle ; de même une modification de l'accès de cette parcelle est décalée vers le Nord.
- Modifier l'emprise des zones non constructibles pour les lots 14,22,23 et 32 ; pour ces lots, le côté de la parcelle jouxtant un secteur non ouvert à la circulation automobile n'observera aucun retrait de 5 mètres minimum par rapport à la limite de propriété.

#### DROITS DE PLACE 2010

Le Conseil vote les mêmes tarifs qu'en 2009, soit :

• Jeux d'enfants .....	14.00	• Auto Scooter .....	96.00
• Stand de tir .....	31.00	• Jeux Cascades .....	25.00
• Manège d'Enfants .....	33.00	• Jeux de Pincés .....	14.00
• Confiserie .....	25.00	• Banc de chichis .....	14.00

Le droit de place pour tout autre emplacement reste fixé à 40 €.

#### INFOS DIVERSES

- Cérémonie du 8 mai : Dépôt de gerbe à 9H30 et cérémonie à Chauché.
- 19 mai : le conseil municipal des Jeunes va commencer la fresque sur le transformateur Rue de Bel Air.
- 29 mai : démarche de ramassage des déchets et autres détritiques par le Conseil des Jeunes et le Conseil des Adultes.
- Une numérotation des habitations est demandée à Belon puis dans les autres villages.

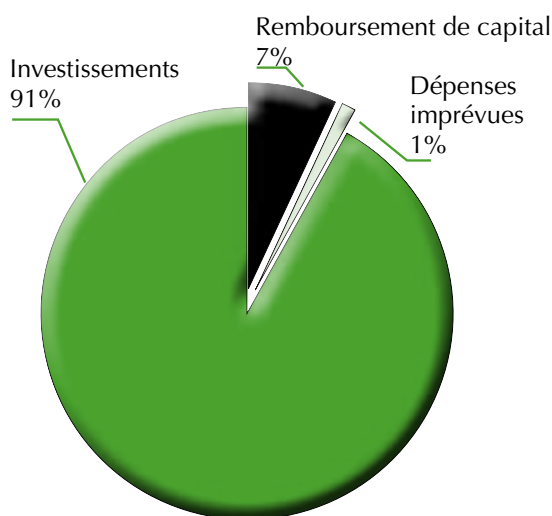
La séance est levée à 20h30

**Prochaine réunion du Conseil le 31 mai à 19h00**

### Budget investissement 2010

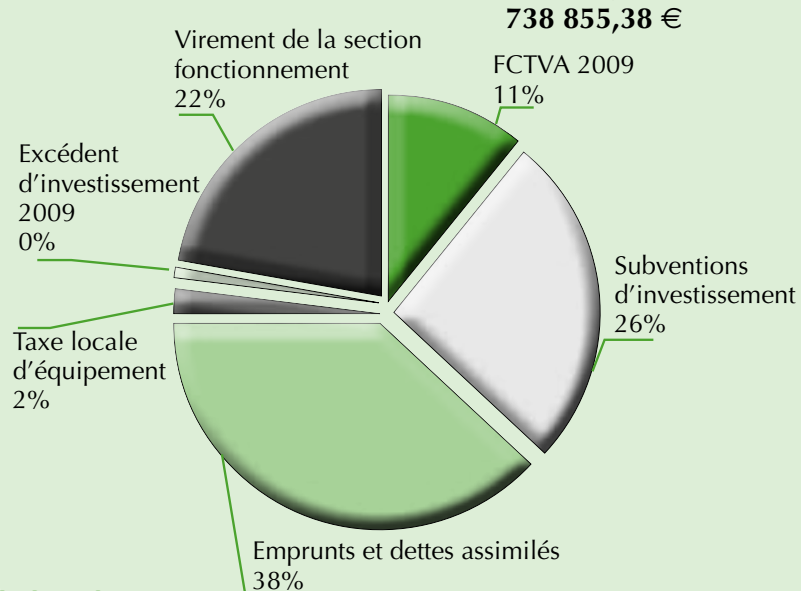
#### DEPENSES

- Investissements.....	673 200,00 €
- Remboursement de capital .....	55 000,00 €
- Dépenses imprévues .....	10 655,38 €
	<b>738 855,38 €</b>



#### RECETTES

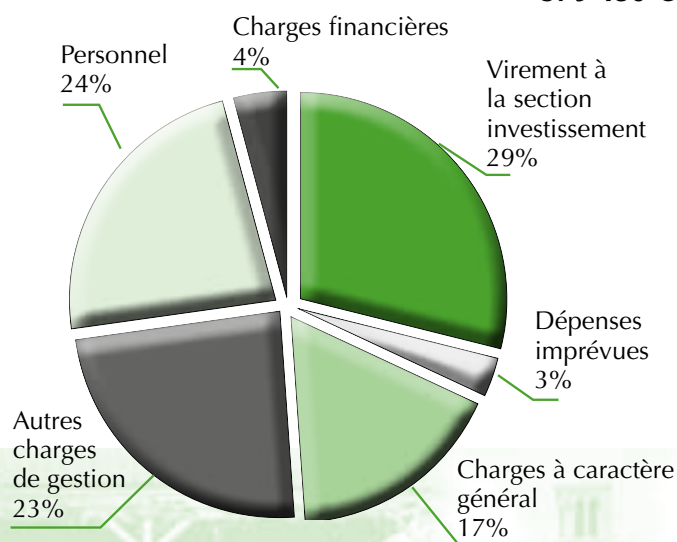
- Subventions d'investissement ....	192 806,48 €
- Emprunts et dettes assimilées.....	280 000,00 €
- Taxe locale d'équipement.....	17 000,00 €
- Excédent investissement 2009 .....	2 501,89 €
- Virement de la section fonctionnement .....	166 029,08 €
- FCTVA 2009.....	80 517,93 €
	<b>738 855,38 €</b>



### Budget fonctionnement 2010

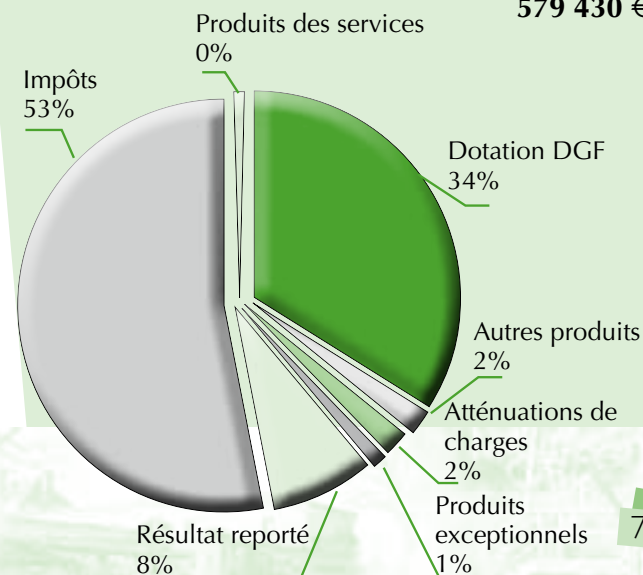
#### DEPENSES

- Charges à caractère général.....	98 951 €
- Personnel .....	139 138 €
- Autres charges de gestion .....	135 262 €
- Charges financières .....	25 050 €
- Virement à la section investissement...	166 029 €
- Dépenses imprévues .....	15 000 €
	<b>579 430 €</b>



#### RECETTES

- Impôts .....	309 953 €
- Dotation DGF .....	197 819 €
- Autres produits .....	9 280 €
- Atténuations de charges.....	10 610 €
- Produits des services .....	515 €
- Produits exceptionnels .....	5 328 €
- Résultat reporté .....	45 925 €
	<b>579 430 €</b>



# Réunions du conseil

COMMUNE DE

## Site internet

Le site Internet mis en place depuis mi-2009 est une réussite et ceci grâce à vous tous qui venez régulièrement le consulter : environ 11000 connexions ont été enregistrées depuis septembre dernier. Vous pouvez y consulter les derniers comptes rendus, les travaux en cours, les projets...

N'hésitez pas à faire part de vos commentaires et suggestions qui nous permettront d'améliorer cet outil qui est à votre service.

Merci à tous et continuez à venir sur :  
**[www.bazoges-en-pailleurs.com](http://www.bazoges-en-pailleurs.com)**



## Conseil municipal enfants

DU 25 Janvier 2010

Présents : *Jade, Valentine, Toine, Baptiste, Lucien et Alexandre*

Absents : *Lucas et Antoine*

Nous commençons par aborder le planning pour 2010 du conseil municipal junior remis à chaque enfant. Nous alternerons jusqu'à fin juin 2010 les réunions à la mairie avec la mise en place d'actions sur le terrain (après midi jeux avec nos anciens, ramassage de papiers, fresque..).

Nous indiquons ensuite aux conseillers le projet retenu en définitive pour la commission environnement. Celui initialement prévu, d'implantation de poubelles dans le square attenant à la mairie a été « débattu » lors du conseil municipal adultes du 25 janvier 2010. Le constat fait par beaucoup de l'utilisation quelquefois déplacée des poubelles collectives nous a amené à nous orienter à juste titre vers la deuxième préconisation : « Matinée ramassage des détritres et papiers dans le centre bourg de Bazoges » (date proposée, le 22 mai 2010 (à confirmer)).

Puis, nous évoquons le contenu de notre « carton d'invitation » pour l'après midi jeux :

- 5 informations doivent y figurer : la date, le lieu, les organisateurs, le public visé et l'objet,
- à ces éléments seront ajoutés des dessins suggérant les jeux proposés (un damier, des cartes...),
- prévoir un coupon réponse sur lequel seront repris les nom, prénom, adresse, la participation ou non et le nombre de personnes présentes, ainsi que la personne auprès de laquelle la réponse devra être retournée.

Une maquette reprenant l'ensemble de ces données est mise en forme et servira de base à la réalisation sur micro-ordinateur du document.

Nous concluons notre réunion par le traditionnel verre de jus d'orange.

**Prochaine réunion le mercredi 24 février 2010 à 10h00.**





## Conseil municipal enfants

DU 18 avril 2010

Présents : *Jade, Valentine, Toine, Baptiste, Lucien, Antoine et Alexandre*

Absents : *Lucas*

- Notre réunion de février étant destinée à la préparation de notre demi-journée avec nos aînés, nous n'avons pas rédigé de compte-rendu.
- Notre après-midi jeux du mois de mars a connu un franc succès puisque pas moins de 80 joueurs étaient présents avec autant de petits que de grands. Dans un premier temps, les activités se sont concentrées autour de jeux de société puis un loto a mobilisé l'attention de tous. Petits et grands ont été récompensés et ont terminé la journée par un goûter pris en commun. Notre équipe de jeunes conseillers a, au cours de l'après-midi, assuré qui le vestiaire, qui le service du goûter, qui la remise des récompenses... Tous nos anciens sont repartis heureux d'un tel accueil et prêts à y participer à nouveau.
- Notre session du 28 avril consistait : d'une part à déterminer les personnes que les enfants souhaitaient voir associées à leur « nettoyage de printemps » et décider de la date appropriée, et d'autre part à préparer la fresque qui sera reproduite sur le transformateur EDF à côté de l'ancien bâtiment de peinture Baubry.

Pour le ramassage des papiers et autres débris, les conseillers ont décidé de réaliser cette démarche avec le conseil municipal des adultes, le 29 mai 2010 de 9h30 à 12h (rendez-vous à la mairie). Un itinéraire nous permettant d'emprunter les chemins de randonnée communaux ou intercommunaux et de passer à proximité des monuments ou lieux publics a été arrêté.

Pour la réalisation de la fresque, le service communication d'EDF nous subventionne à hauteur de 500 euros pour l'achat des matériaux et matériels adéquats et participera à l'inauguration fin juin de la réalisation. A ce jour nous avons prévu 2 dates pour assurer cette peinture, le 19 mai et le 16 juin de 9h30 à 12h (rendez-vous à la mairie en tenue adaptée). Lors de notre réunion, les conseillers ont terminé la matrice qui servira de modèle.

***Prochaine réunion le mercredi 19 mai 2010 à 9h30***

# La vie

## des associations



### USBB Football

La saison 2009/2010 arrive pratiquement à son terme et nous pouvons en tirer quelques enseignements.

Au niveau seniors, et pour la première saison du nouvel entraîneur les résultats auraient été bien autre chose si les blessés, les absences ne nous auraient pas pénalisé. Difficile de former un groupe en A, B et C lorsque l'on est diminué en effectif. Un merci aux loisirs qui ont bien aidé l'équipe C. La B va accéder à l'échelon supérieur. Pour la saison prochaine au niveau seniors et avec le changement de statut de division au niveau du district nous devrions retrouver les équipes reparties ainsi :

- **Equipe A** en 2<sup>ème</sup> division (ancienne première division),
- **Equipe B** en 4<sup>ème</sup> division (ancienne 2<sup>ème</sup> division),
- **Equipe C** en 5<sup>ème</sup> division (ancienne promotion 2<sup>ème</sup> division),
- Etant donné la baisse d'effectif sur la Vendée le district en assemblée générale a voté la suppression de la 3<sup>ème</sup> division actuelle.

En ce qui concerne les jeunes **U17** et **U15** la progression est bien présente avec une accession en DDS à l'issue de 1<sup>ère</sup> phase et 1<sup>ère</sup> division pour les U15 avec en prime un super parcours en challenge de Vendée avec le souhait d'une place en finale.

Pour les plus jeunes l'apprentissage du football est toujours l'enjeu essentiel. Avec deux petits regrets de ne pas avoir fait évoluer les **U9** directement en poussins et de ne mettre l'équipe **U11** au niveau 1 qu'en 2<sup>ème</sup> phase.

Pour nos jeunes joueurs une chose est sûre les résultats et les niveaux sont à la hauteur avec des points essentiels :

- le travail,
- l'assiduité,
- la discipline,
- et surtout de très bons éducateurs, dirigeants. Lesquels je tiens à les remercier pour leur investissement envers le club. Preuve pour eux, avec persévérance, ils ont obtenus de très bons résultats.

Bonne fin de saison à tous

*Vincent Chevalier*

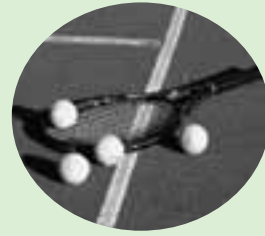


*Equipe U15*

5 et 6 juin  
Tournoi des jeunes  
à Beaurepaire



## Tennis club bazogeais



### Fête du tennis les 12 et 13 juin 2010

#### Samedi : journée réservée aux enfants

- De 10h à 15h, les licenciés de moins de 13 ans pourront se divertir, en présence de l'entraîneur du club et de licenciés qui le souhaite autour de diverses activités ludiques qui leurs seront proposées.
- Le repas du midi leur sera offert par le club.
- De 15h à 17h, «le tennis découverte» sera la possibilité pour les non licenciés de s'initier un instant à la pratique du tennis au travers de quelques exercices conçus là aussi par l'entraîneur du club.
- Le goûter servi en fin d'après midi clôturera cette journée.

#### Dimanche :

- 9h30 : début des finales du tournoi interne (finale garçons, suivi de la finale filles)
- 13h : le repas champêtre permettra de se retrouver et de partager un moment convivial.
- 15h : l'après midi sera l'occasion à tous (parents, enfants) de venir se divertir à de nombreuses animations (radar de vitesse, initiation au baseball et badminton qui seront proposées gratuitement).
- 15h : finale senior dames, suivi de la finale senior hommes.
- 19h : tirage de la tombola qui clôturera le week-end.

### CHAMPIONNAT DES JEUNES :

Actuellement deux équipes de jeunes sont engagées dans le championnat d'été. Une équipe de filles dans la catégorie 15/16 ans évoluant en 2<sup>ème</sup> division départementale. L'équipe des garçons évolue également en 2<sup>ème</sup> division départementale dans la catégorie 13/14 ans.

Chaque journée de championnat est composée de deux simples et un double. Merci aux parents qui les encouragent et aux responsables qui les encadrent. Nous leurs souhaitons à tous de très bonnes rencontres.

Dans la catégorie seniors, deux équipes hommes sont engagées évoluant respectivement en 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions départementales.

### Assemblée Générale :

Celle-ci se déroulera le **27 août 2010** au foyer communal. Comme les années passées, les inscriptions pour l'année 2011 seront recueillies à cette occasion

**IMPORTANT** : chaque licencié devra se présenter avec un certificat médical, en double exemplaire.



*Les enfants ayant participé à la journée découverte 2009 entourés de jeunes licenciés du club, de l'entraîneur Jacky Youx et de Abel Mebarka.*

# La vie

## des associations

### L'école Saint Pierre



#### Ouverture d'une sixième classe

La sixième classe ouvrira ses portes à la rentrée 2010. Une progression constante des effectifs (143 enfants en 2009-2010, 156 inscrits pour la prochaine rentrée) permet l'ouverture d'une nouvelle classe primaire. Suite à cette ouverture, la construction d'une classe maternelle, d'une salle de repos et de sanitaires va commencer normalement au mois de juin pour, nous l'espérons, une entrée en service au début de l'année 2011.

#### La classe de neige



Du 7 au 13 mars, les 19 enfants de CM1-CM2 sont partis en classe de neige à St Lary Soulan dans les Pyrénées. Après une arrivée un peu mouvementée qu'ils n'oublieront pas de sitôt, les enfants ont vécu pendant une semaine un programme riche et varié en découvertes et activités : descentes à skis, apprentissage du chasse-neige pour les débutants..., batailles de boules de neige, balades en raquettes avec découverte de la faune et de la flore montagnarde, descentes en luge, concours de bonhomme de neige...

Lors des veillées, ils ont également découvert les métiers de pisteur et de berger.

Ils sont revenus enchantés avec plein de souvenirs dans la tête.

Le séjour a pu être organisé financièrement grâce à la participation des parents d'élèves, de l'OGEC, du comité des fêtes et de l'AFN.



#### Du rifici dans le potager

Le 30 avril, dans le cadre du projet d'année sur les 4 éléments, les enfants de la PS au CE1 ont été conviés à la salle des Mottais pour un spectacle « Du rifici dans le potager ». En compagnie de Modeste, le nain de jardin, les enfants ont découvert la diversité d'un jardin potager, d'un jardin d'agrément, d'une mare et d'un verger.

Pendant l'histoire, les enfants ont appris comment préparer la terre pour semer des graines, ils ont rencontré les animaux qui vivent dans le jardin, les légumes et les fruits qui y poussent... Ils ont appris l'importance de certains insectes comme la coccinelle

Une histoire que les 86 enfants présents ont suivie avec attention et qui s'est terminée par la chanson du jardinier.

Après avoir travaillé sur l'eau, le feu et l'air, les enfants vont poursuivre en classe leur travail sur la terre et ils vous présenteront l'aboutissement de leur projet d'année à la kermesse du dimanche 20 juin. Ils défilent le matin dans les rues de Bazoges et animeront l'après-midi par un spectacle de danses.

## Association des assistantes maternelles

### «Les Bambinous»

L'association regroupe trois communes : Bazoges en Paillers, Chavagnes en Paillers et La Rabatelière.

Il y a 58 adhérentes dont une responsable par commune :

- **Patricia Guilloteau** : Bazoges en Paillers,
- **Anne-Marie Brochard** : Chavagnes en Paillers,
- **Yolande Lorieau** : La Rabatelière.

Les « bambinous » proposent :

- des contrats ainsi que les tarifs,
- des contrats d'assurances responsabilité civile, à prix associatifs,
- location de matériels (poussettes, cosî, transats...)

**Responsable** : Marie-Odile Gallot - tél : 02 51 46 82 77

A Bazoges, les assistantes maternelles se retrouvent tous les jeudis matins à partir de 9 heures dans les locaux de la périscolaire.

Il faut savoir que ces matinées sont des moments de partage, d'éveil entre les enfants et d'échange entre les assistantes maternelles.

Cela permet aussi de les mettre en confiance pour les rentrées scolaire qui sont pour certains une grande appréhension.

- une soirée à thème pour les assistantes maternelles et les parents. Cette année le sujet sera « la retraite » animé par ALLIANZ (jeudi 14 octobre à 20h)
- une fête de Noël, où le Père Noël offre un cadeau à chaque enfant.

#### Le bureau se compose de 11 membres :

- Présidente : *Patricia Guilloteau*
- Vices présidentes : *Anne-Marie Blanchard*  
*Yolande Lorieau*
- Trésorière : *Christine Rambaud*
- Secrétaire : *Sandrine Meriau*
- Secrétaire adj. : *Louisa Menoux*
- Membres : *Géraldine Guillot, Patricia Drais, Marie-Odile Gallot, Marie Danielle Moteau, Delphine Pilard, Marina Simon*

*Patricia Guilloteau*



## La vie

### des associations



## Comité des fêtes

Vous les avez peut être remarqués ? Des touristes sous l'arrêt de bus en décembre, des sauveteurs d'alerte à Malibu dans le village de Belon, des campeurs à l'Ortay ou devant la mairie... Mais qui sont donc ces badauds un peu décalés ? Les membres du comité des fêtes préparent en fait leur week-end à thème de fin d'été. **Les 28 et 29 août**, le parc public deviendra donc le cœur de « la plage au village ».

Au milieu du bourg, vous pourrez donc retrouver une plage (sans la mer) et toutes les attractions s'y rattachant, pour un week-end à l'air marin. Dès le samedi après midi, des structures gonflables pour les plus petits ou des concours ouverts à tous tels que le ventri-glisse, le surf mécanique... donneront le top départ du week-end.

Nous nous retrouverons ensuite pour un apéro concert et une soirée repas dansante. Le lendemain, à la bonne heure, le comité des fêtes fêtera ses quarante deux ans d'existence avec une photo de toutes les personnes ayant fait vivre l'association. Une sardinade vous sera alors proposée le midi.

Nous comptons sur votre présence pour animer et réchauffer le centre bourg lors de ce week-end de pré-rentree !



## Le Petit-Musée

Les ouvertures ont commencé au Petit-Musée avec la réception d'un groupe de rallye de vieilles voitures ainsi que les personnes du groupe d'échange du canton de FRAIZE avec leurs accompagnateurs du canton de St Fulgent.

### Qu'y a-t-il de nouveau par rapport à l'an passé ?

L'aire de présentation du gros matériel agricole est terminée ainsi que les toilettes sèches. Le plancher du grenier est terminé. 150 à 200 outils bénéficient d'une carte de présentation avec sur la carte plastifiée le nom de l'outil, le métier auquel il servait, la date (approximative) de l'utilisation, ainsi que parfois un descriptif.

Le musée sera ouvert le dimanche après midi pendant les mois d'été, ainsi que sur rendez-vous par tél : 02 51 07 75 92 ou 02 51 07 71 32 ou 02 51 07 70 83.

ASSOCIATION Le FEIT-MUSÉE EELCN 85130 BAZOGESEN PALLEFS	AGRICULTURE
	date
<b>CHARRUE (brabant)</b>	1935/1940
Utilisation : instrument métallique pour labourer la terre, muni d'un double jeu de socs	
descriptif : le manchon, l'étau, le versoir, l'âge, le coutre, le soc, la ceolette, le régulateur de dimension, le régulateur de traction/les roues	

ASSOCIATION Le FEIT-MUSÉE EELCN 85130 BAZOGESEN PALLEFS	BUCHERON
	date
<b>TOURNE-BILLE</b>	
Utilisation : Outil servant à manipuler les troncs d'arbres et les billes de bois	
Descriptif : Un long manche muni d'un croc pour faire lever ou tourner la bille	

**ADMR**  
L'ASSOCIATION  
DU SERVICE A DOMICILE

**Des services qui vous épanouissent la vie**

- 50% de réduction d'impôt
- Ménage & repassage
- Garde d'enfants à domicile
- Aide aux familles
- Aide et accompagnement à domicile des personnes âgées
- Aide et accompagnement à domicile des personnes handicapées
- Téléassistance

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat ADMR, 18 résidence Arc en Ciel à la Boisnière de Montsigny (Feyer solet).  
Tél : 02.51.41.95.02  
Responsables communes :  
Bazoges : 02.51.07.71.20 - La Boisnière : 02.51.41.66.50

**UNE DEMANDE ADAPTEE A VOTRE SITUATION**  
Les tarifs appliqués dépendent du mode de financement de l'intervention : conseil général (allocation départementale personnalisée à l'autisme (ADPA), prestation de compensation départementale du handicap (PCDH), caisses de retraite, CAF (caisse d'allocations familiales), MSA (mutualité sociale agricole) et sans prise en charge) selon :  
- votre besoin - votre situation personnelle - votre état de santé  
- votre situation financière

admr.boisnierebazoges@orange.fr



# Infos

## diverses

### Transport scolaire

Nous recherchons des parents pour prendre part à l'organisation du transport scolaire sur notre commune.

2 ou 3 responsables sont nécessaires par ligne de cars pour transmettre les informations des transporteurs, notamment en cas d'intempéries (neige, verglas...).

Aussi, la mobilisation de chaque famille est indispensable pour épauler les responsables.

Actuellement, les circuits de La Roche Sur Yon, St Laurent sur Sèvre et Montaigu n'ont pas de correspondants.

**Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :**

- **Nathalie Girard** (02.51.07.77.93) pour le circuit des Herbiers

- **Lydie Maindron** (02.51.07.71.59) ou

- **Marie-Hélène Brousseau** (02.51.07.74.01) pour la ligne vers Chavagnes en Pailleurs



### Distribution des sacs jaunes et informations sur le tri



Des permanences de distribution de sacs jaunes sont de nouveau programmées par la communauté de communes avec l'association TOUBITRI.



Des ambassadeurs de tri rappelleront les consignes de tri et distribueront une plaquette explicative compte tenu du fait que le nombre d'erreurs de tri est en constante augmentation depuis 3 ans : environ 20% d'erreurs dans les sacs jaunes !

Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de salubrité publiques, les sacs jaunes doivent être sortis uniquement la veille au soir du jour de ramassage. Les calendriers de collecte sont disponibles à la mairie et à la communauté de communes. Vous pouvez aussi les télécharger sur le site Internet : [www.cc-canton-stfulgent.com](http://www.cc-canton-stfulgent.com)

#### Planning des permanences de distribution des sacs jaunes

- **Les Brouzils** : vendredi 11 juin de 15h à 19h - Place de l'église.
- **La Rabatelière** : lundi 14 juin de 9h à 13h - Parking de la superette.
- **La Copechagnière** : lundi 14 juin de 15h à 19h - Place de la mairie.
- **Chavagnes-en-Pailleurs** : mercredi 16 juin de 9h à 13h - Zone commerciale «près de la Cure».
- **Bazoges-en-Pailleurs** : mercredi 16 juin de 15h à 19h - Place de l'église.
- **St André-Goule-d'Oie** : vendredi 18 juin de 15h à 19h - Place des tilleuls.
- **St-Fulgent** : mercredi 24 juin de 9h à 13h - Place de la mairie.
- **Chauché** : mercredi 23 juin de 15h à 19h - Parking du «Pain d'épice».
- **Chavagnes-en-Pailleurs** : vendredi 25 juin de 15h à 19h - Zone commerciale «près de la Cure».
- **St-Fulgent** : samedi 26 juin de 9h à 13h et de 14h à 19h - Super U.

Vous pouvez vous présenter sur n'importe quelle commune pour récupérer les sacs jaunes, au jour qui vous convient le mieux.

#### Pour tout renseignement :

Communauté de communes du canton de Saint-Fulgent  
2 rue Jules Verne - BP 8 - 85250 Saint-Fulgent  
Tél : 02 51 43 81 61





Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique  
1 rue Joseph Gaillard  
85600 MONTAIGU  
☎ 02.51.46.35.36

**vous invite à l'Assemblée Générale  
le mercredi 9 juin 2010  
à 20h00 à l'ISLT  
3 bd Raymond Parpaillon  
85600 Montaigu**

**Thème : « Famille d'accueil, une solution  
alternative ? »**

**ORDRE DU JOUR :**

- ❖ Activité du CLIC GUID'AGE sur 2009
- ❖ Situation financière de l'exercice 2009
- ❖ Information- échange sur le thème :  
« Famille d'accueil, une solution alternative ? »  
Intervention du Dr Grolleau du Conseil Général de la Vendée :  
Etat des lieux de l'accueil familial en Vendée  
L'agrément et ses modalités : témoignage de Mme Gauducheau :  
famille d'accueil
- ❖ Verre de l'amitié

**sans inscription - ouvert à tout public**

Pour tout complément d'information : CLIC GUID'AGE - 02.51.46.35.36

## Télévision numérique terrestre : quelle aide financière pour s'équiper ?

Sous réserve de répondre à un certain nombre de conditions (ressources ou localisation en particulier), les montants de cette aide sont fixés en fonction du type de frais engagés. En zone de réception couverte par la TNT, cette aide s'élève, au maximum, soit à 25 euros (aide à l'équipement), soit à 120 euros (aide à l'antenne). Hors zone de réception couverte par la TNT, cette aide s'élève au maximum à 250 euros (aide à la réception). La demande doit concerner la résidence principale. La demande est à formuler au plus tard dans les 3 mois suivant l'arrêt de la diffusion par voie hertzienne terrestre en mode analogique dans la zone géographique où se situe l'habitation.

Les formulaires d'aides sont disponibles en mairie.



## Calendrier des Fêtes



Juin	5 et 6 Juin	USBB - Tournoi des Jeunes à Beaurepaire
	12 et 13 Juin	Tennis - Fête du tennis
	20 juin	OGEC - Kermesse
	22 juin	USBB - Assemblée générale à Beaurepaire
Juillet	18 juillet	Pêche - Concours pêche
	23 juillet	Spectacle Centre Loisirs
Août	27 août	Tennis - Assemblée générale
	28 et 29 août	Comité Fête Fête «La Plage au Village»
Septembre	3 septembre	Moto Club - Assemblée générale
	19 septembre	P'tit Musée - Journée du patrimoine
Octobre	2 octobre	Amicale Réuni - Repas Réunionais
	9 octobre	Foyer des Jeunes - Disco
	24 octobre	OGEC - Course nature

## Tarifs des salles

### TARIFS LOCATIONS 2010 SALLE DES MOTTAIS

N° TARIF	NATURE DES MANIFESTATIONS NETTOYAGE INCLUS	2010	
		Commune	Hors Commune
<b>Vin d'honneur</b>			
1		82 €	103 €
<b>Repas famille – Réveillon - Mariage</b>			
2	Deux salles	227 €	288 €
3	Salle des Mottais	175 €	227 €
4	Salle Des Moineaux	93 €	124 €
5	Cuisine	52 €	72 €
<b>Forfait Associations (Fêtes ou réunions)</b>			
6	Grande salle + salle des Moineaux	Gratuit	155 €
7	(cuisine + salles)	52 €	206 €
<b>Fête pour l'ECOLE - Assemblée Générale sans repas - Arbre de Noël Entreprises Bazogeaises</b>			<b>Arbre de Noël Extérieur</b>
8	Salle des Mottais	Gratuit	155 €

### TARIFS LOCATIONS 2010 FOYER COMMUNAL

N° TARIF	MANIFESTATIONS AU FOYER COMMUNAL NETTOYAGE INCLUS ET VAISSELLE INCLUSE	2009	
		Commune	Hors Commune
<b>Vin d'honneur - Vente déballage - Assemblée générale avec repas ou buffet</b>			
50		52 €	72 €
<b>Réunions - Assemblée Générale sans repas - Arbre de Noël Entreprises Sans repas</b>			
50		Gratuit	non
<b>Repas famille - Fêtes - Réveillon</b>			
52		134 €	165 €

Caution = 200 €.

- Location de la 2<sup>ème</sup> journée : 70 % du tarif de la 1<sup>ère</sup> journée.
- Installation à partir de 16 heures pour un mariage.
- La salle doit être libérée pour 8h30 le lendemain sous peine de payer un 2<sup>ème</sup> jour.
- Location de la 2<sup>ème</sup> journée : 70 % du montant de la 1<sup>ère</sup> journée.
- La salle doit être libérée pour 8h30 le lendemain sous peine de payer un 2<sup>ème</sup> jour.
- Autre manifestation : installation à partir de 18h si la salle est disponible la veille.

**RAPPEL : LES CONVENTIONS DOIVENT ETRE DEPOSEES EN MAIRIE  
1 MOIS AVANT LA DATE DE LOCATION**



## MAIRIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

## LA POSTE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	13h30 - 16h30
Mardi	Fermée	13h30 - 16h30
Mercredi	Fermée	13h30 - 16h30
Jeudi	Fermée	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	13h30 - 16h30

## BIBLIOTHÈQUE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi	Fermée	17h30 - 18h30
Vendredi	Fermée	17h30 - 18h30

## DÉCHETTERIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	Fermée	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermée	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00

## Santé



Les professionnels de santé ont mis en place une organisation sur le département de la Vendée pour prendre en charge les demandes de soins imprévues et les urgences de la nuit, des week-ends et des jours fériés.

**J'ai besoin de joindre un médecin,  
je compose le 02 51 44 55 66.**

Un médecin du Centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation, si nécessaire, avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile.

**Il s'agit d'une urgence vitale,  
je compose le 15.**

Face à une urgence vitale, le SAMU, Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulances.

## PHARMACIENS

N° d'urgence pour les permanences des pharmaciens :



# 3237

# Infos générales

## L'énigme du mois

### Enigme du mois dernier :

Sur un étang circulaire pousse un nénuphar. Sa croissance est si rapide que, tous les jours, sa surface double. Au bout de 14 jours la plante recouvre la moitié de l'étang.

Combien de jours supplémentaires lui faudra-t-il pour recouvrir tout l'étang ?

**La solution du nénuphar :** Un jour puisqu'il suffit qu'il double encore une fois.

### Enigme du Mois :

#### Le monstre du Loch Ness

Le monstre du Loch Ness mesure 20 m plus la moitié de sa propre longueur.

Quelle est la taille de ce monstre ?



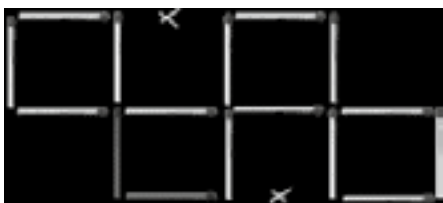
## Énigme enfants

### Enigme de janvier



Sur cette figure il y a 5 carrés. Saurez vous former 4 carrés en ne déplaçant que 2 allumettes ?

### Solution énigme de janvier



### Nouvelle énigme



Reliez par des lignes, les cases 1 à 1, 2 à 2 et 3 à 3 sans croiser les lignes et sans sortir du cadre.

Réponse dans le prochain bulletin



## Le conseil du jardinier

En mai, la douceur s'installe tout à fait sur le jardin. Au potager, c'est le branle bas de combat ! Les tâches s'accumulent : il faut butter les pommes de terre et les haricots, planter les tomates, les cornichons, les courges, les courgettes, les citrouilles, les melons... Si le temps est sec, l'arrosage doit reprendre. Au verger, c'est la pause. Tout juste faut-il passer le premier tiers du tronc des arbres à la chaux ou encore éclaircir les fruits sur les arbres trop chargés.

Au jardin d'agrément par contre, la nature reprend ses droits et le jardinier a du pain sur la planche. Il faut se hâter maintenant pour planter les derniers bulbes à floraison estivale ou automnale ! Mai est aussi le mois où il faut planter les annuelles d'été et les bégonias, sans oublier de semer les bisannuelles en pleine terre. Les rosiers doivent être également débarrassés de leurs fleurs fanées et des gourmands. Les arbustes défleuris tels que les lilas ou les forsythias peuvent maintenant être taillés. Pensez également à installer des tuteurs sur les grandes plantes (pivoines, dahlias, marguerites, roses trémières) pour éviter qu'elles ne s'effondrent sous leur poids.

Sur le balcon comme au jardin d'agrément, c'est l'heure de récupérer les oignons des plantes à bulbes mais aussi de semer les annuelles rustiques. Il est aussi temps de planter dans les jardinières les fleurs d'été (ixia, freesia....) sans oublier d'arroser abondamment surtout par temps sec !

### PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN COMMUNAL : OCTOBRE 2010

(Merci de nous faire parvenir vos textes, photos... pour le 30 septembre dernier délai).

